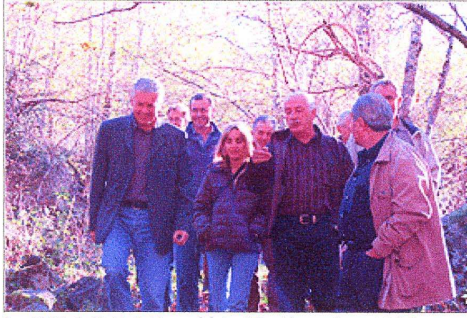


Aménagement des cours d'eau de la haute vallée de l'Ariège



Les inondations dans l'Aude ou dans le Gard sont restées de triste mémoire. Les éléments se déchainent, provoquant des dégâts importants et bien souvent meurtriers.

C'est la raison pour laquelle depuis maintenant huit ans les communautés de communes du pays de Tarascon, d'Auzat-Vicdessos et des vallées d'Ax se sont regroupées en un syndicat de rivières (le Syndicat mixte d'aménagement de la haute vallée de l'Ariège et du Vicdessos, SMAHVAV) pour agir de manière préventive et globale sur le bassin versant de la Haute Ariège, soit environ 1 000 km², et ainsi limiter les risques que peuvent représenter les rivières en crue.

Le S.M.A.H.V.A.V, créé le 28 décembre 1998, a pour objectif la restauration des rivières par le nettoyage du lit et des berges (enlèvement des arbres tombés ou morts et des obstacles à l'écoulement, des déchets) sur les quatre cantons de la Haute Ariège (Ax-les-Thermes, Luzenac/les Cabannes, Tarascon, Vicdessos) pour l'ensemble des 67 communes adhérentes.

L'Ariège est le cours d'eau principal de cette zone et ses affluents majeurs sont l'Aston, le Vicdessos et l'Oriège. A cela s'ajoute de nombreux ruisseaux affluents de ces cours d'eau.

Alain Duran, président du S.M.A.H.V.A.V et Karine Dulac, technicienne rivière au Syndicat Mixte ayant pour mission de superviser les travaux, ont invité vendredi dernier les élus concernés et la presse à visiter les chantiers réalisés en 2006 dans le cadre de la 3ème tranche des travaux.

Cette structure a pour vocation d'éviter les inondations, car si les ruisseaux de Haute-Ariège paraissent actuellement bien inoffensifs, au moindre orage violent, ils sont capables de sortir de leur lit.

On se souvient tous lors des inondations de 1977 de l'importante crûe de 6 mètres du ruisseau d'Arnavé. Avant de se rendre sur les sites, Alain Duran a rendu hommage à Germain Authier, ancien sénateur de l'Ariège qui avait eu, en son temps, la volonté de restaurer ces ruisseaux, de les entretenir et de veiller à l'environnement dans ces vallées.

Ces missions ont été reprises lors de la création du syndicat mixte d'aménagement de la Haute Vallée de l'Ariège et de Vicdessos et aujourd'hui les responsables souhaitent sensibiliser les enfants des collèges des trois cantons à l'entretien des rivières dans des actions citoyennes (enlèvement des déchets, côté environnemental, précaution à prendre pour l'avenir de la planète ...).

L'année 2006 a vu l'achèvement de la 3ème tranche et a permis de poursuivre les travaux dits «d'entretien» ou de «gestion courante», permettant ainsi de continuer les actions de prévention contre les inondations commencées depuis quelques années.

Ainsi ce sont 8 cours d'eau qui ont été nettoyés en 2006:

Communes de l'Hospitalet, Merens : la rivière Ariège
Communes de Perles-et-Castelet : le ruisseau du Lagal
Commune de Luzenac : ruisseau du Labail
Commune de Château-Verdun, les Cabannes, Aulos : la rivière Aston
Commune de Bompas : le ruisseau d'Arnavé
Commune de Saurat, Bèdeilhac, Arignac : le ruisseau de Saurat
Commune d'Illier/Laramade : le Vicdessos
Communes de Suc-et-Sentenac, Vicdessos : le ruisseau de Suc

Le montant total de ces travaux s'élève à 79 000€ TTC pour un linéaire de ruisseaux entretenus de 37km.

Ils sont financés à 80% par :

- l'Agence de l'Eau Adour Garonne (45%)
- Le Conseil Régional Midi-Pyrénées (20%)
- Le Conseil Général de l'Ariège (15%)

Les 20% restants sont à la charge des 3 Communautés de Communes adhérentes au Syndicat.

Le S.M.A.H.V.A.V ne se contente pas de nettoyer les cours d'eau de la Haute Ariège pour réduire les risques d'inondation. En effet, depuis sa création en 1999, une opération d'enlèvement des déchets sur les rivières est réalisée en relation avec l'association AQUARIEGE d'Auzat.

A titre d'exemple, on a ramassé cette année dans le ruisseau de Mounicou dans le cadre d'une opération d'entretien

sur 3,5km, 70kg de déchets dont 50kg de ferrailles.

Ces opérations d'enlèvement des déchets représentent pour cette année 2006 un montant global de 77 080€ TTC.

Toutes ces mesures d'entretien des cours d'eau contribuant à lutter contre les inondations s'accompagnent également, pour les agriculteurs propriétaires des parcelles où passent ces ruisseaux, de mises aux normes environnementales car souvent les troupeaux contribuent à l'érosion des berges. Des aides européennes sont débloquées dans ce sens.

S.M.A.H.V.A.V

21, avenue de Sabart
09401 Tarascon-Sur-Ariège
Tél :05 61 05 92 37